

## EUROPAN 10

PUCA



Qu'ont donc en commun Alès (Gard), Dunkerque (Nord), l'Isle-d'Abeau (Isère), Saintes (Charente-Maritime), Seilh (Haute-Garonne) et Triel-sur-Seine (Yvelines) ? Ces communes françaises ont proposé les 6 sites sur lesquels ont planché les 429 équipes de jeunes concepteurs de la 10<sup>e</sup> édition d'Europain France. Premier plan ouvre ses colonnes aux 18 projets finalistes de cette consultation internationale lancée, pour l'Hexagone, en février 2009.

Le nombre important de postulants – deux fois plus que pour Europain 9 – atteste du niveau élevé de la compétition et de son attrait pour les concepteurs. Ce succès conforte Europain dans son ambition d'être un véritable laboratoire sur les projets urbains et architecturaux ouvert aux jeunes architectes, urbanistes ou encore paysagistes. Ils y trouvent notamment la possibilité rare de se confronter à des échelles de territoires inaccessibles dans les consultations classiques.

Travail difficile donc que fut celui de la commission d'expertise et du jury devant cette avalanche de projets. Une présélection les 9 et 10 octobre 2009 a fait émerger 75 propositions parmi lesquelles 18 projets auront finalement été retenus (les 11 et 12 décembre 2009), soit 3 par site. Cela ne donne que plus de sel aux propositions sélectionnées qui seront consultées par chaque ville et peuvent ainsi espérer de futures suites opérationnelles.

Il ressort des résultats rendus publics en mars dernier quelques tendances pour les sites de la compétition : l'attention partagée aux problématiques de développement durable ; la fin de la suprématie de l'automobile comme mode de déplacement ; la prédisposition au petit habitat collectif plutôt qu'aux constructions hautes et l'attachement à la préservation d'espaces naturels.

A l'arrivée, Europain 10 se traduit, pour sa déclinaison française, par 4 projets lauréats, 10 projets mentionnés et 4 projets cités, révélés officiellement le 18 janvier 2010. Ces résultats récompensent les projets inscrits dans les thèmes de la session, dans les spécificités des sites, comme dans leur capacité à inventer et à enrichir la commande. En voici la substantifique moelle, site par site.



# Les ambitions de la consultation

Lors du lancement français de la 10<sup>e</sup> session d'European, le 3 février 2009, à la Cité de l'architecture et du patrimoine (Paris), Pascal Amphoux, membre du conseil scientifique d'European Europe, a présenté le thème de la 10<sup>e</sup> session : **Inventer l'urbanité : régénération, revitalisation, colonisation.**

Né en 1988, ce concours lancé simultanément dans une vingtaine de pays européens invite les jeunes concepteurs de tous les pays à proposer de nouvelles idées d'architecture et d'urbanisme pour répondre aux problématiques de l'habitat et de la ville contemporaine, à partir de sites proposés par des collectivités candidates.

Les lieux retenus comme support à la compétition sont emblématiques de l'évolution des territoires et des sociétés. Là se posent des questions sur la ville et l'habitat qui trouveront des solutions hors des pratiques opérationnelles, programmatiques ou architecturales classiques.

European est un espace unique de prospective et d'expérimentation : c'est en effet à travers la diversité des propositions que se concrétise une véritable réflexion sur l'architecture, la ville et l'environnement.

Session après session, la manifestation ne cesse d'interroger l'espace public et l'articulation entre l'échelle architecturale et l'échelle urbaine. Et comme le soulignait Pascal Amphoux lors du lancement de la 10<sup>e</sup> édition, « inventer l'urbanité », « cela suppose (...) que l'urbanité n'est pas donnée, qu'elle n'est jamais acquise. Elle va toujours devoir être inventée, ré-inventée, elle va toujours devoir s'inventer, se réinventer. Par conséquent, sa définition est toujours inachevée – et c'est précisément pourquoi nous, European, pouvons nous permettre de lui apporter de nouvelles connotations, en enrichir et réactualiser le sens précieux, par ailleurs aujourd'hui tellement souvent bafoué. »

## Émulation

European constitue pour la maîtrise d'ouvrage un vivier de jeunes talents pour qui le concours est une étape-clé de leur parcours professionnel. Pour ces derniers, la compétition crée une forte émulation intellectuelle, attisée par l'engagement des villes, des pouvoirs publics et des maîtres d'ouvrage partenaires d'European de réaliser les idées proposées par les équipes retenues.

En France, depuis le lancement d'European en 1988, plus d'une cinquantaine de propositions ont eu des suites opérationnelles, qu'elles soient sous la forme d'études urbaines, de maîtrises d'œuvre architecturales ou d'espaces publics.

Parallèlement European est un lieu d'échanges et de débats entre concepteurs et acteurs de la ville. Des compétences multiples se croisent. Des chercheurs avancent des évaluations critiques. Des publications diffusent les travaux... De nouvelles pratiques de conception émergent.

European mobilise la créativité et l'innovation autour des questions ardues que posent aujourd'hui les mutations des territoires urbains et périurbains à travers l'Europe. European les exprime, leur donne forme, les devance souvent.

En permanente évolution, European regarde du côté des enjeux les plus vifs. C'est dans cet esprit que la 11<sup>e</sup> session verra la naissance d'un partenariat avec la démarche « EcoCités », qui a pour but de dynamiser la réalisation des projets d'aménagement d'un genre nouveau et vise à accompagner les plus aptes à constituer des emblèmes de la ville durable.

Alain Maugard, qui présidait jusqu'alors le CSTB, prend la tête d'European France. Il remplace Barthélemy Raynaud président d'European France depuis trois sessions, mais bien avant membre du Conseil scientifique.

### LES OBJECTIFS D'EUROPAN

Lancé environ tous les 2 ans depuis 1988 sur un thème spécifique, European s'adresse aux jeunes concepteurs européens de moins de quarante ans et, depuis la deuxième session, les questionnent, à partir de situations urbaines réelles. La consultation permet de sélectionner de jeunes architectes de talent sur des idées innovantes.

European aide également les villes et les aménageurs qui proposent des sites au concours à trouver des réponses architecturales et urbaines novatrices à des situations urbaines en mutation. Le thème du concours est donc à la fois fédérateur de projets et un guide pour la recherche de sites.

# Le jury et les experts d'Europan 10

## COMPOSITION DU JURY FRANÇAIS

### Président

**Yves Laffoucrière**, directeur général, Immobilière 3F

### Membres

**Jean Gautier**, directeur, adjoint du directeur général des patrimoines, chargé de l'architecture, ministère de la Culture et de la Communication

**Pascal Dayre**, directeur général adjoint du développement urbain, mairie de Bobigny

**Xavier Gonzalez**, architecte, urbaniste, cabinet Brenac-Gonzalez (Paris), professeur à l'école d'architecture de Paris-La Villette, rédacteur de la revue néerlandaise « A 10 » et de la revue espagnole « A+T »

**David Mangin**, architecte, urbaniste, agence Seura (Paris), professeur à l'école d'architecture de Marne-la-Vallée

**Paola Vigano** (Italie), architecte, urbaniste, studio Associato Secchi-Vigano, professeur à l'université d'architecture de Venise (IUAV)

**Françoise Archambault** (Suisse), architecte, urbaniste, agence Arbane (Genève)

**Annie Tardivon**, paysagiste, agence In situ paysagistes (Lyon)

**Kaye Geipel** (Allemagne), architecte (Berlin), critique d'architecture, rédacteur de la revue allemande Bauwelt

### Membres suppléants

**Gilles Sensini**, architecte, urbaniste, agence Gilles Sensini (Marseille), enseignant à l'école d'architecture de Marseille

**Rachid Kander**, urbaniste, architecte, directeur de l'agence d'urbanisme Clermont-Métropole (AUCM) (Clermont-Ferrand)

## LA COMMISSION D'EXPERTISE EUROPAN 10

Une commission d'expertise a procédé à l'analyse des projets.

### Coordonnateur

**Xavier Bonnaud**, architecte, urbaniste, professeur à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand

### Membres

**Boris Bouchet**, architecte, urbaniste, agence Milieux, enseignant à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand, lauréat E9 à Andenne (Belgique)

**David Marcillon**, architecte, urbaniste, agence MTa, enseignant à l'école d'architecture de Lyon

**Fabien Gantois**, architecte, urbaniste, agence GM, enseignant à l'école d'architecture de Paris-La Villette, lauréat E8 à Hénin-Carvin (France)

**Marjolijn Boudry**, architecte, urbaniste, atelier d'architecture Pierre & Marjolijn Boudry, lauréate E4 à Den Haag (Pays-Bas), lauréate European 2000 à Orly

**Emmanuel Redoutey**, architecte, urbaniste, société Profile, Paris et Lyon, enseignant-chercheur à l'Institut d'urbanisme de Paris

**Laurent Gravier**, architecte, urbaniste, agence Gravier Martin Camara, lauréat E7 à Nanterre

Pour en savoir plus :

<http://rp.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr/puca/>  
[www.europan-france.com](http://www.europan-france.com)

Contacts

Jean Duriau avec Pauline Lefort, European France Communication : [gip-epau@wanadoo.fr](mailto:gip-epau@wanadoo.fr)

# Alès Quartier de la gare

Population : 42 000 hab.

Site d'étude : 18 ha

Site de projet : 10 ha

L'ambitieuse ville cévenole souhaite rajeunir et augmenter sa population, en la portant de 42 000 à 55 000 habitants.

Pour relever ce défi social, démographique et urbain, la commune freinée dans son extension par des zones inondables table sur une offre de logements durables, en centre-ville.



Zig-Zag



ÉCO-ACTIVATION // Système d'opérations topographiques



Alès, place de la gare

## Zig-Zag

### Lauréat

Le projet lauréat sur le site d'Alès est signé de l'agence parisienne MUZarchitecture, réunissant Augustin Cornet et Chloé Duflot. Le jury a été séduit par la capacité des architectes à intégrer la voie ferrée comme élément structurant de la ville autant que fracture à dépasser. Ce projet prend en compte la topographie du terrain et, par un subtil jeu de substitutions et d'ajouts de volumes, assure le franchissement des voies ferrées par de grandes promenades plantées créant le lien avec le paysage.

Cornet et Duflot proposent un parc en zig-zag qui assure une continuité urbaine à la fois transversale et longitudinale intégrant le faisceau ferroviaire en tirant parti des caractéristiques topographiques du site. Des jeux de dénivellations permettent de franchir les voies de façon douce tout en offrant des points sur le massif des Cévennes. Le parc facilite également l'intégration des chapelets de jardins existants, créant une matrice paysagère sur laquelle devrait s'accrocher le développement futur de la ville. Le jury a couronné la capacité du projet à assimiler l'incertitude qui régit la mutation des voies ferrées vouées à accueillir dans un premier temps un trafic plus soutenu et, dans un second, peut-être, un tram-train.

La topographie artificielle du jardin est habitée par les multiples programmes qui animeront le nouveau centre autour du pôle d'échange multimodal : une offre de parking de 1 000 places à l'échelle de la ville, des équipements qui accrochent le parc sur les quartiers adjacents (gymnase, commerces, hôtel, Maison du Développement Durable), ainsi qu'une nouvelle offre de 300 logements attrayants en lisière de parc.

**Augustin CORNET**, architecte (France), 34 ans

**Chloé DUFLOS**, architecte (France), 31 ans

**MUZarchitecture**

6, Cité Paradis - 75010 Paris

Tél. : +33 (0)9 70 44 72 21

Port. : +33 (0)6 19 55 59 14

E-mail : [contact@muzarchitecture.com](mailto:contact@muzarchitecture.com)

Site internet : [www.muzarchitecture.com](http://www.muzarchitecture.com)

77 équipes se sont confrontées à la question d'intensité urbaine pour imaginer un programme incluant un écoquartier vert et piéton, relié à la ville et accueillant un pôle multimodal. Pas de grand geste architectural et urbain dans les réponses, mais des études fines et détaillées sur la meilleure façon de réconcilier l'infrastructure avec la ville.



## ÉCO-ACTIVATION // Système d'opérations topographiques

### Mentionné

L'équipe envisage de densifier les abords de la ligne tram-train comme futur témoin de l'hétérogénéité des lieux. Le projet donne une nouvelle définition du rapport entre les pleins et les vides. L'élaboration d'un système confondant parcelles et constructions offre une relation innovante à l'espace public. L'équipe part de la topographie du site et recrée des « faux-sols », aériens ou creusés, afin de reconnecter les enclaves ferroviaires à la ville. Des macro-lots sont proposés, alignés sur les plateformes. Le projet envisage de grosses maisons en bois (ressource locale) partagées. Ici, la notion de parcelle est abandonnée : les parties privatives se limitent à la seule construction, le sol restant est offert à un usage public ou à une future densification. Pour le jury, cette recherche d'un « tissu à tours » plutôt qu'un « tissu à cours » pose la question du statut des pieds d'immeubles, et du réseau commercial de cette partie de la ville.

**Emilie BOURDIER**, architecte (France), 27 ans  
**Pierre COLLET**, ingénieur agronome et en paysage (France), 26 ans  
**Sylvain AIRAUD**, architecte (France), 27 ans  
**Martin BOITEAU**, architecte (France), 27 ans  
**Nicolas AMAR**, architecte (France), 29 ans  
 131, avenue Parmentier - 75011 Paris  
 Port : +33 (0)6 64 52 34 10  
 E-mail : minissyma@gmail.com

## Alès, place de la Gare

### Cité

Le projet s'appuie sur la construction d'un espace public majeur pensé à l'échelle de l'agglomération : la place de la Gare. A la faveur d'une relecture contemporaine, ce lieu devient un support d'échanges et de flux, mais aussi d'une densité d'usages urbains qui dépassent les seules fonctions de mobilité. Habitat, commerces, loisirs, équipements publics, sportifs, ou encore hôtels doivent former un vrai et large panorama de services urbains gagnés sur les friches ferroviaires.

En Alès, l'infrastructure ferroviaire, implantée sur le piémont, a créé une fracture nette entre l'espace de la ville dans la plaine et les collines au caractère plus pavillonnaire. Ce projet de pôle urbain autour de la gare constitue une première étape dans la reconquête de cette limite. Les concepteurs ont également apporté une attention particulière aux contraintes climatiques locales avec des façades épaisses en pierre massive, un contrôle de la lumière par des persiennes ainsi qu'une ventilation naturelle facilitée.

Si le jury a approuvé le choix de la place de la Gare comme espace public principal, avec un aménagement dense de la plateforme Sud offrant une cohérence esthétique et architecturale, il a déploré le manque de réponse programmatique à l'opportunité formidable que constitue la libération de plusieurs plateformes ferroviaires dans un centre-ville.

**Stéphane BOSC**, architecte (France), 37 ans  
**Paula CAUSANILLES**, architecte (Espagne), 29 ans  
**Valentine LANDES**, architecte (France), 25 ans  
 Avec : **Pierre CASTANIER**, architecte (France), 26 ans  
**Richard DANQUIGNY**, architecte (France), 36 ans  
**Bosc & Rouaud Architectes**  
 3, place Chabaneau - 34000 Montpellier  
 Tél. : +33 (0)4 67 06 92 74  
 Port. : +33 (0)6 76 04 23 28  
 E-mail : contact@brarchi.com  
 Site internet : www.brarchi.com

# Dunkerque Port Est – Môle 1

Population: 208 000 hab.

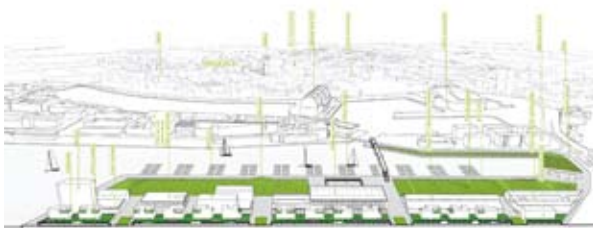
Site d'étude : 18 ha

Site de projet : 7 ha

Comment « re-coloniser » cet ancien quai de débarquement du Port autonome de Dunkerque, utilisé à des fins d'entreposage et déjà occupé par des artistes, tout en tirant le centre-ville vers la mer ? La Communauté urbaine de Dunkerque souhaite faire de l'endroit, dans un premier temps, un espace culturel et de plaisance. Dans un deuxième



Acte 1: Entrez en scène



3 strips



Môle Manhattan

## Acte 1 : Entrez en scène

### Lauréat

L'équipe lauréate propose d'installer une nouvelle scène urbaine et industrielle.

Il s'agit dans un premier temps de déconnecter le môle 1 de son territoire afin de lui fabriquer l'identité d'une île. Ses composantes patrimoniales - les chais et les halles - sont réhabilitées. Les bâtiments les plus significatifs sont conservés et mis en valeur. Des installations légères, écrans tridimensionnels équipés de leds, « plugs » d'événements culturels, viennent ensuite s'y additionner pour former un théâtre dans le paysage marin. Le môle devient une scène visible depuis le centre-ville, animée par de nombreux éléments communicants et ludiques. Le projet-processus, évolutif dans le temps, répond au souhait de la ville en déficit de lieux culturels clairement identifiés de « colonisation progressive » du môle en mettant peu à peu en place les éléments de réponse au programme. Le site et le projet stimulent leurs qualités respectives. Une fois construite la nouvelle image culturelle, la colonisation par des logements étudiants et les éléments plus classiques d'une ville est à nouveau possible. Si le jury a notamment modéré son adhésion au projet par le manque de précision accordée au traitement des espaces publics, il n'en a pas moins loué son adéquation intelligente et dynamique au programme.

**Vincent BARUE**, architecte (France), 26 ans

**Etienne BOURDAIS**, architecte, designer urbain (France), 26 ans

**Nicolas BOUTET**, architecte, ingénieur (France), 29 ans

**Collectif B3U architectes :**

Barué-Boutet associés + Bourdais architecte

133, avenue Emile Zola - 75017 Paris

Port. : +33 (0)6 08 18 37 94

E-mail : [contatc@b3u-architectes.com](mailto:contatc@b3u-architectes.com)

temps, elle entend y élargir le centre-ville en y implantant un quartier mixte. Les projets devaient donc prendre en compte cette stratégie de colonisation progressive du môle 1 et du respect d'un patrimoine industriel dont la ville souhaite conserver quelques éléments. 123 équipes sont parties à l'assaut du projet, 3 sont arrivées à bon port avec les honneurs.



### 3 Strips

#### Mentionné

Pour l'équipe d'Olivier Duffé et Nicolas Têtu, le site repousse aujourd'hui plus qu'il n'attire. Les concepteurs ont souhaité inverser la tendance. Le projet « 3 Strips » propose trois bandes programmatiques relevant de trois échelles urbaines :

- la ville, avec la création d'une ceinture verte répondant au souci de préservation de la biodiversité, et offrant des espaces publics et un parc urbain en opposition ou détournement de l'image industrielle du site ;
- le quartier, autour d'un pôle culturel et administratif avec une nouvelle façade tournée vers le centre-ville ;
- les logements durables et socialement mixtes.

« 3 strips » présente une double approche du môle vu de la mer et depuis le Sud. Dans sa première phase, il exploite la moitié du site ; dans un second temps, le rapport au Nord de la ville est envisagé.

Le jury a salué la réflexion sur les espaces verts dont les essences sont liées à l'environnement marin et l'idée d'une promenade qui fait le tour du site, au bord de l'eau. Le projet a su également tenir compte, comme le suggérait le programme, des contraintes climatiques et notamment du vent par des éléments bâtis qui servent aussi de protections.

**Olivier DUFFE**, architecte (France), 29 ans  
**Nicolas TETU**, architecte (France), 27 ans  
 71, rue de Dunkerque - 75009 Paris  
 Port. : +33 (0)6 60 47 37 88  
 E-mail : olivier.duffe@gmail.com  
 Site internet : www.atelierno.com

### Môle Manhattan

#### Mentionné

« Môle Manhattan » veut créer un cadre autour des qualités existantes du môle 1: l'atmosphère du vide exposé au temps, l'omniprésence de l'eau, les vues sur le quartier maritime et la ville, la grande échelle et les bâtiments existants qui créent un environnement unique. Le projet propose un inventaire du patrimoine existant et la définition, autour de chaque bâtiment conservé, de quatre macro-lots aux ambiances particulières : à côté de la Halle aux Sucres, une esplanade est créée, connectée avec le centre-ville. L'esplanade et les îlots, constituant ensemble le pont, peuvent donner lieu à des événements publics. Le projet Fructose se compose d'un ensemble de bâtiments posés autour d'une place publique, dans le Sud-Ouest du môle, connectée avec la Chaussée des Darses et les quartiers plus au Sud. Le Chai aux vins a vocation à servir de base collective aux étudiants. Enfin, « Môle Manhattan » situe le port de plaisance au Nord-Ouest du site, protégeant de la sorte les vues sur le centre-ville.

Dans une seconde phase, sans scénario préconçu, les parcelles seront aménagées de manière permanente. Des directives programmatiques et quantitatives sont données pour assurer que le môle fonctionne finalement comme un quartier urbain mixte. Les socles des bâtiments contiendront une variété de fonctions et les étages, des logements de diverses typologies. Manque sans doute au projet un traitement plus poussé du bord de l'eau.

**Sanne VAN DEN BREEMER**, architecte (Pays-Bas), 29 ans  
**Edward SCHUURMANS**, architecte (Pays-Bas), 31 ans  
 Avec : **Rob WESSELINK**, étudiant en architecture (Pays-Bas), 24 ans

Doezastraat 28a2 - 3039 ZG Rotterdam – Nederland  
 Tél. : +31 (0)6 26 94 41 38  
 E-mail : svandenbreemer@hotmail.com

# L'Isle-d'Abeau Quartier de la Gare Champoulant

Population: 15 000 hab.

Site d'étude : 14 ha

Site de projet : 6 ha

Dans cette ville nouvelle qui ne l'est plus, l'enjeu est d'évoluer vers un concept de « ville nature » pour aboutir à une « ville durable ». Au cœur de la communauté d'agglomération des portes de l'Isère, l'Isle-d'Abeau va étoffer sa place dans le schéma de la métropole



Un scénario d'établissement humain



Extrait Urbain



Bandes à part

## Un scénario d'établissement humain

### Lauréat

Soucieux de déplacer les lignes en « dépass(ant) l'antagonisme apparent entre un contexte métropolitain et un projet local », Samuel Martin et Christophe Duburcq ont imaginé un processus de colonisation progressive du site.

Leur projet comporte trois types de coopératives centrées sur l'habitat, la construction et l'agriculture. Une requalification paysagère, la restauration géographique d'un territoire agricole de plateaux, de coteaux et de vallées façonnées par l'eau précède les constructions. Les logements sont groupés en barres ou en rangées de maisons individuelles, formant une bande urbanisée qui relie les équipements et préserve des poches de nature. Les espaces publics sont organisés pour favoriser la mobilité de proximité et refonder une échelle de quartier. Aux yeux du jury, l'intérêt du projet réside dans son scénario de mise en relation des habitants avec leur territoire. Il fait également la démonstration d'une nouvelle façon d'envisager l'urbanisation d'un terrain vierge : l'utilisation d'un registre esthétique inspirée d'une architecture agricole et industrielle témoigne d'une volonté d'économie de moyens.

---

**Samuel MARTIN**, architecte (France), 28 ans  
**Christophe DUBURCQ**, architecte (France), 27 ans

3, rue Hippolyte Flandrin - 69001 Lyon

Port. : +33 (0)6 62 84 40 89

E-mail : dm009@ymail.com



lyonnaise. Le site d'étude, sur un coteau à proximité de la gare, a attiré 46 candidats chargés d'imaginer un écoquartier qui donnera à la ville de nouvelles formes paysagères et urbaines.



## Extrait Urbain

### Mentionné

Erik Mootz et Marc Pelé prennent d'emblée le parti de n'urbaniser que 50 % du territoire en implantant un « extrait urbain » à la campagne visant une densité « efficace », en préservant des écosystèmes existants. Quatre îlots d'habitat disposés autour d'une place centrale et d'une venelle traversante constituent cet « extrait urbain » qui se répète à la manière d'un motif. Implantée de part et d'autre des espaces naturels préservés, en suivant le mouvement tournant de la topographie, cette composition permet d'élaborer un processus de développement urbain rationnel et évolutif. Un ensemble hiérarchisé de circulations s'appuie sur des connexions à un circuit de transport en commun écologique (bus électrique), au réseau secondaire, maillé de voies piétonnes et cyclables. L'ensemble converge vers un point unique : le sommet de l'éperon naturel occupé par une place publique.

La pierre des bâtiments renvoie au motif naturel : un matériau élémentaire et pérenne capable de répondre sans artifices aux exigences du développement durable.

### Erik MOOTZ,

Marc PELE, architecte (France), 33 ans

Mootz & Pelé architectes

8, impasse Druinot - 75012 Paris

Port. : +33 (0)6 19 58 69 00

E-mail : mootz@cubaa.eu

Site internet : facebook mootz/pelé architectes

## Bandes à part

### Cité

Dans ce projet, les architectes ont tenté de répondre à trois questions :

- Comment conserver le paysage du coteau tout en l'urbanisant ? Réponse : en amplifiant ses qualités paysagères par le reboisement.
- Comment consolider le paysage en proposant une nouvelle identité urbaine ? En utilisant le bâti comme moyen d'« annoter » les éléments fondamentaux du paysage. « Bandes à part » est l'image d'un urbanisme moderne à la fois dense et décongestionné, reposant sur une utilisation intensive des infrastructures collectives. C'est aussi un urbanisme offrant une grande diversité de typologies, d'expériences et d'espaces publics.
- Comment, enfin, répondre à une demande d'habitat de faible densité tout en augmentant la densité réelle ? En important les qualités fonctionnelles de la maison individuelle au sein d'un habitat collectif : une entrée de plain-pied, un espace extérieur privatif, une distribution verticale des logements et une diversité des typologies et des vues. Les espaces extérieurs privatifs sont transformés en patio et deviennent le cœur des logements. L'espace public devient semi-public, favorisant son appropriation et la constitution d'une communauté.

Le jury a apprécié la grande qualité de valorisation des entités paysagères ainsi que celle du respect de la topographie du site. L'idée est intéressante de commencer par consolider la nature avant de l'urbaniser. Manque sans doute une réflexion sur la mixité programmatique.

Charles BESSARD, architecte (France), 39 ans

Nanne de RU, architecte (Pays-Bas), 33 ans

Avec : Annabelle BLIN, architecte (France), 27 ans

Kristina TEGNER, étudiante en architecture (Suède), 24 ans

Peter NILSSON, étudiant en architecture (Suède), 24 ans

James FALCONER, architecte (Royaume-Uni), 24 ans

Powerhouse company

Yderlandsvej 1 - 2300 Copenhagen N - Danemark

Port. : +45 50 59 14 54

E-mail : powerhousecompany@gmail.com

Site internet : www.powerhouse-company.com

# Saintes Site Saint-Louis

Population: 26 300 hab.

Site d'étude : 11 ha

Site de projet : 4,2 ha

Installé sur un promontoire surplombant le centre-ville, le territoire proposé par Saintes a inspiré 70 équipes. Au cœur de la ville, ce belvédère où était installé l'hôpital Saint Louis – fermé depuis 2007 – présente toutes les caractéristiques d'un site inextricable et donc intéressant : difficulté d'accès, présence de monuments



Carré Noir sur Fond Blanc



Connex[cité]



Flâneries santones

## Carré Noir sur Fond Blanc

### Mentionné

Le projet apporte à l'éperon rocheux de Saintes son « belvédère-paysage » et sa « peau-architecture », telle une métaphore contemporaine de la citadelle, écho à l'histoire du lieu. L'équipe mène une réflexion en trois temps, du général au particulier.

Une première phase situe l'îlot Saint-Louis dans la ville et étudie les liens qui s'opèrent entre ville haute et ville basse, à partir des clochers, des équipements et depuis l'autre rive, constituant un premier maillage de perceptions du site.

Le deuxième temps détermine les enjeux à l'échelle du quartier. Belvédère, accroches urbaines, place de la voiture, peau de la citadelle et programme définissent alors des lignes fondamentales et constituent les différentes entités. Enfin, la troisième étape centre le projet à l'intérieur du carré : toits-terrasse, logements, équipements, et espaces publics explicitent le parti pris architectural et urbain.

Fort et cohérent, ce programme répond à trois critères d'appréciation : la prise en compte de l'échelle de la ville, l'intégration de l'existant et les qualités d'habitat. Le jury souligne quelques limites au projet : une architecture seulement suggérée, notamment sur les gabarits des bâtiments construits, et un traitement des espaces dégagés du belvédère qui doit être approfondi.

---

**Etienne BESSON**, architecte (France), 27 ans  
**Laure PERROT**, historienne de l'architecture (France), 28 ans  
**Ali SERRAJ**, architecte (Maroc), 28 ans  
**Hugues JOINAU**, architecte (France), 26 ans  
Avec : **Stéphane GIRARD**, étudiant en architecture (France), 22 ans  
**Marie-Anne CHAN TI KIONG**, étudiante en architecture (France), 24 ans  
**Anaïs ALDON**, étudiante en architecture (France), 24 ans  
**Dauphins Architecture**  
20, cours de l'intendance - 33000 Bordeaux  
Tél. : +33 (0)9 79 97 97 47 - Port. : +33 (0)6 63 52 66 29  
E-mail : [etienne.besson@dauphins-architecture.com](mailto:etienne.besson@dauphins-architecture.com)  
Site internet : [www.dauphins-architecture.com](http://www.dauphins-architecture.com)

classés, programme mixte (logement, artisanat, services et commerces) en rupture avec la mono-fonctionnalité de l'hôpital. Les candidats ont répondu par des propositions contemporaines, tranchant avec la demeure du gouverneur du XVII<sup>e</sup> siècle. Ils ont également privilégié l'ouverture des espaces publics sur cet éperon rocheux aux vues exceptionnelles, appelé à devenir un point de convergence des itinéraires piétons quotidiens, entre ville basse et ville haute.



## Connex[cité]

### Mentionné

Les axes majeurs du projet sont déterminés par les perspectives les plus importantes à mettre en valeur, dessinant en creux l'espace public comme un vide fédérateur. Sur cette trame régulatrice viendront s'imbriquer les différents éléments de projet : en retrait du belvédère, le pôle culturel est conçu comme un soulèvement de l'espace public qui ouvre des vues successives sur la basilique Saint-Eutrope, la cathédrale Saint Pierre et l'amphithéâtre gallo-romain. Ce promontoire affiche la volonté de faire profiter l'ensemble de la ville de l'animation de ce lieu. Le bâti restauré retrouve une dimension monumentale. Les îlots de logements et les équipements de proximité aux formes denses et durables préservent l'intimité tout en favorisant l'intensité de la vie de quartier.

Les membres du jury saluent la subtilité du projet urbain dans son analyse du paysage (triangulation du regard, vision paysagère, construction des lignes de vue), son approche fine et intelligente sur l'ensemble du site, ainsi que l'audace d'ajouter un élément repère, fort et visible. Ils soulignent en revanche que l'idée d'une architecture contemporaine faisant patrimoine, en dialogue avec le site, est bonne mais que l'implantation du bâtiment au bord de la corniche est inenvisageable pour des raisons de constructibilité.

**Matthieu WOTLING**, architecte (France), 28 ans  
**Anne Lise BIDEAUD**, architecte, urbaniste (France), 28 ans  
**Mwab**  
 115, rue Manin - 75019 Paris  
 Tél. : +33 (0)9 51 82 05 54  
 Port. : +33 (0)6 16 58 21 73  
 E-mail : mwab@live.fr  
 Site internet : www.mwab.eu

## Flâneries santones

### Cité

Ce projet a choisi le thème de la flânerie urbaine pour révéler les potentiels du site. Marie Périn, Grégoire Barraud et Anna Héral, veulent réveiller le site Saint-Louis. Réminiscences du passé, image du futur, l'éperon rocheux vient se reconnecter au tissu urbain tout en cultivant son caractère. Son positionnement stratégique à l'entrée du centre-ville implique la mise en place d'un espace partagé entre voitures et piétons vecteur d'une urbanité qui favorise les mobilités douces. Sur le belvédère, l'aménagement de la crête joue avec le dénivelé de la falaise et privilégie les regards sur le paysage. L'eau, élément clé de l'espace public et des continuités paysagères, est canalisée par un réseau de ruissellement permettant sa récupération et la création de bassins de phyto-épuration.

Les auteurs n'hésitent pas à réinterpréter l'architecture vernaculaire en proposant des logements flanqués du « ballet » charentais, une pièce en plus correspondant à un espace extérieur privé, à proposer des bâtiments de trois niveaux en pierre calcaire avec toits à double pente. Le jury a notamment salué la modestie des moyens et l'efficacité du projet.

**Marie PERIN**, architecte (France), 27 ans,  
**Grégoire BARRAUD**, architecte (France), 27 ans  
**Anna HÉRAL**, architecte (France), 26 ans  
**TICA**

34, rue Paul Bellamy - 44000 Nantes  
 Port. : +33 (0)6 88 17 40 19  
 E-mail : contact@ticarchitecture.fr  
 Site internet : www.ticarchitecture.fr

# Seihl Site Laubis

Population: 3 000 hab.

Site d'étude : 20 ha

Site de projet : 9,5 ha

Dans la périphérie Nord-Ouest de Toulouse, Seihl connaît une expansion croissante. Elle est notamment appelée, avec le SIVOM de Blagnac, à accueillir le transfert du Parc des Expositions du Grand Toulouse, l'extension d'un parc d'activités aéronautiques (site EADS), le prolongement d'une ligne de tramway, la construction d'importants programmes de logements (ZAC Andromède). La ville



Tricoter son quartier



Les champs des possibles...



Seihl habitat tous jours collectif tous jours individuel

## Tricoter son quartier

### Mentionné

Hervé Ambal, David Rupp et Thersile Dufaud posent les bases d'une trame prévue pour évoluer. Ils définissent 7 axes qui découpent le site en 7 tranches et permettent de relier le projet aux zones pavillonnaires. Une trame secondaire naît d'un maillage d'Ouest en Est issu de l'ancien découpage des terrains maraîchers. L'équipe a entrepris de ré-assembler, et de reformuler cette division du territoire. Sur ce tricotage vient se superposer la trace naturelle existante au cœur du site : une faille géologique qui marque l'écoulement «gravitaire» des eaux de pluie du plateau haut vers la Garonne en contrebas, délimitant également les champs et les friches actuels.

La souplesse du maillage ainsi créé, en relation à l'existant, donne au programme une importante capacité de réajustement, tout en gardant sa cohérence. Cette approche permettrait d'assurer un phasage et de répondre à une demande dense en logements comme à une alternative plus aérée.

Si l'intérêt du phasage du projet a bien été relevé par le jury, aux yeux de ce dernier l'ensemble nécessite cependant d'être enrichi dans sa relation au Parc, l'espace naturel à l'est du site, et dans son ouverture sur la Garonne.

**Hervé AMBAL**, architecte (France), 35 ans  
**David RUPP**, architecte (France), 34 ans  
**Thersile DUFAUD**, architecte (France), 30 ans  
3, avenue Maurice Hauriou - 31000 Toulouse  
Tél. : +33 (0)5 61 21 45 92  
Port. : +33 (0)6 11 75 59 74  
E-mail : herve.ambal@sfr.fr

occitane veut mettre fin aux lotissements et à l'étalement urbain qui ont jusqu'alors façonné son extension. Seilh envisage l'urbanisation du site Laubis comme une alternative à l'urbanisation pavillonnaire générale en seconde couronne de l'agglomération. 54 équipes se sont efforcées de retrouver un rapport à la Garonne en contrebas, de densifier sans dénaturer le mode d'habiter des Seilhois déjà présents et d'imaginer des typologies de logements susceptibles d'attirer les Toulousains en quête de verdure et d'espace.



## Les champs des possibles...

### Mentionné

La stratégie urbaine de ce projet s'inscrit dans la continuité des tracés agraires existants. Ilham Laraqui et Marc Bringer mettent en place deux plaques urbaines décalées, reliées par l'une de leur extrémité. L'interface de ces plaques crée une centralité forte, avec deux espaces publics aux caractères complémentaires : une esplanade ouverte sur la route de Grenade d'une part, le Parc de la Mairie ouvert à l'Est vers la Garonne d'autre part. Les terrains sont divisés dans le sens Est-Ouest en fines bandes occupées en alternance par des constructions et des champs. Ces derniers sont découpés en jardins privatifs ou parcs publics cultivés. Au fur et à mesure des réalisations, les champs se réduisent sans jamais disparaître. Ainsi préservés, ils doivent favoriser l'autonomie alimentaire et le développement d'une agriculture urbaine locale, survivance de la culture paysanne : une vie mi-rurale mi-urbaine, un mode de vie métissé pour une population rurale.

Le système urbain à faible empreinte écologique (avec citernes de récupération des eaux pluviales et installations de production d'énergie solaire) se compose de 500 maisons et logements dits passifs dont certains à énergie positive. Leurs espaces intérieurs principaux sont tous orientés au Sud. Des espaces de vie collectifs sont constitués de patios, de serres, de buanderies, de terrasses, de potagers suspendus et de parkings pour les véhicules partagés.

Dans ce projet, le principe d'épannelage des bâtiments depuis la route de Grenade vers la Garonne et l'approche sur le phasage du projet sont particulièrement intéressants. Le jury s'est déclaré moins convaincu par la capacité du projet à proposer une réelle innovation architecturale.

**Ilham LARAQUI**, architecte (France), 29 ans  
**Marc BRINGER**, architecte (France), 37 ans  
**Laraqui-Bringer Architecture**  
 38, rue Léon - 75018 Paris  
 Tél. : +33 (0)1 42 55 87 91  
 Port. : +33 (0)6 63 96 33 42  
 E-mail : [contact@laraqui-bringer.com](mailto:contact@laraqui-bringer.com)  
 Site internet : [www.laraqui-bringer.com](http://www.laraqui-bringer.com)

## Seilh habitat toujours collectif toujours individuel

### Cité

Le projet des Italiens Silvia Mocci, Carlo Atzeni et Adriano Dessi met en place des liens Nord-Sud et Est-Ouest entre une trame dense d'habitat collectif et individuel sur un nouveau parcellaire et un système d'espaces publics couverts ponctué de larges bandes piétonnes en direction de la Garonne. Paraphrasant Georges Candilis qui estimait l'habitat « toujours collectif toujours individuel », l'équipe tente de définir un nouvel habitat de très grande qualité, fortement doté de services, tout en intégrant l'ambiance climatique, paysagère et urbaine offerte par le site. Pour les concepteurs, il s'agit ici de créer une nouvelle polarité urbaine, non pas liée à un endroit spécifique, mais fondée sur l'intégration de places et de services publics en relation avec les couloirs verts qui structurent le tissu du quartier et lui assurent sa dimension paysagère. L'équipe définit un modèle d'habitat individuel et un modèle collectif résidentiel dans lequel les Unités externes polyvalentes (UPE) mutualisent des espaces aux usages communs.

Si la structure urbaine du projet apparaît claire, hiérarchisée, et en accord avec le climat toulousain ; si les équipements sont implantés judicieusement, sur la route de Grenade, ou en lien avec le Parc de la Garonne, l'image très dense de la proposition peut paraître décalée par rapport à l'enjeu local d'une urbanisation péri-urbaine de troisième couronne d'agglomération.

**Silvia MOCCI**, architecte, ingénieure (Italie), 31 ans  
**Carlo ATZENI**, ingénieur (Italie), 37 ans  
**Adriano DESSI**, ingénieur (Italie), 31 ans  
**TyPe architettura**  
 Via Salvatore Quasimodo 2 - 9170 Oristano, Sardinia, Italie  
 Tél. : +39 32 81 77 29 73  
 E-mail : [type\\_architettura@libero.it](mailto:type_architettura@libero.it)

# Triel-sur-Seine Les Feucherets

Population: 11 189 hab.

Site d'étude : 50 ha

Site de projet : 35 ha

La ville de Triel-sur-Seine dans les Yvelines a mobilisé 59 équipes sur un site difficile, dans la boucle de Chanteloup, au Nord de la Seine. La zone située, à 40 km de Paris, à la frontière entre une cité d'habitat social et un quartier pavillonnaire fait partie de l'Opération d'Intérêt national Seine aval pilotée par l'EPAMSA et portant sur un territoire



Field work



Christina



...pour voir loin, il faut y regarder de[s] près...

## Field work

### Lauréat

Ce projet peut se raconter dans son ordre d'élaboration : le territoire, le corridor écologique, le tissu, les parcelles bâties et les logements. Valérie Helman et Magali Euverte cherchent là un mode d'urbanisation préservant les continuités paysagères et tout en explorant les conditions d'attractivité d'un habitat de grande banlieue via un tissu et un type d'habitat innovant, intermédiaires entre le pavillonnaire de Triel et le collectif de Chanteloup. Avec ses grandes fermes, des constructions continues et compactes, le projet propose une typologie fondatrice d'une urbanité particulière. Cette matrice déclinée sous forme de « bastides » (ou d'un point de vue opérationnel, de « macro-lots ») s'adapte aux différents contextes (activité, habitat...) et permet à toutes les fonctions de coexister. Un damier agricole et urbain gère les continuités paysagères et écologiques. Enfin les haies et l'alternance de maraîchage et de constructions en bauge créent un paysage bucolique où le ciel et le lointain sont toujours présents. En dehors du tissu et du maillage, l'avenue commerciale apparaît comme un moyen supplémentaire d'articuler les deux villes.

Valérie HELMAN, architecte, philosophe (France), 32 ans

Magali EUVERTE, architecte (France), 33 ans

Avec : Viviana COMITO, architecte (France), 36 ans

Isabelle KITE, architecte (France), 37 ans

Séverine LUCAS, architecte (France), 33 ans

Delphine RUDAUX (France), 31 ans

46, rue des archives - 75004 Paris

Port : +33 (0)6 60 78 46 72

E-mail : valeriehelman@hotmail.com

de 400 km<sup>2</sup>. Construire sur du vide a stimulé les concepteurs, notamment en termes de typologies innovantes imbriquant activité et habitat. Sur ce terrain tout l'enjeu consistait à trouver un mode de développement par de nouvelles formes urbaines et architecturales adaptées au « péri-urbain », afin de rendre attrayant ce territoire enclavé et marqué par plusieurs handicaps : absence de centralité, peu d'attraits, pas de mixité fonctionnelle des espaces et un franchissement impossible de la voie ferrée.



## Christina

### Mentionné

Le projet « Christina » tire son titre d'un tableau d'Andrew Wyeth, *Le monde de Christina*. Une jeune fille allongée dans une vaste plaine herbeuse fixe au loin une maison. L'émotion naît de la tension entre l'espace naturel, la jeune fille et la maison. Lise Gueguen, David Crambert, Lucie Brenon et Camille Michel esquissent la création d'un milieu, mêlant modes d'habiter et imagination du territoire. Un jeu s'établit sur la topographie montante et sur plusieurs échelles spatiales, offrant ainsi des situations urbaines très variées. Le projet analyse avec finesse trois thèmes en particulier : les activités et leurs implantations de différentes tailles, la qualité des espaces verts et la « colonisation » du coteau. Les espaces publics, le tram-train, ainsi que la disposition Est-Ouest des voies de dessertes relient le projet aux quartiers riverains et aux communes de la boucle de Chanteloup. Localement, l'emploi de figures de la pente tels que le lacet ou le raccourci, empruntés à pied ou à vélo, souligne la singularité du site et multiplie les points de vue sur le grand et petit paysage, assurant l'ancrage physique et sensible de « Christina » dans le paysage des bords de Seine.

Pour le jury, l'implantation de fonctions au Sud de la voie ferrée qui coupe le site est un point positif. Manque en revanche une attention plus grande au traitement des franges.

Lise GUEGUEN, architecte (France), 25 ans,  
David CRAMBERT, architecte (France), 26 ans  
Lucie BRENON, architecte, urbaniste (France), 26 ans  
Camille MICHEL, architecte (France), 26 ans

« Schön Fait » Chez Lucie Brenon  
54, rue Trousseau - 75011 Paris  
Port. : +33 (0)6 23 91 07 36  
E-mail : schonfait.architects@gmail.com

## ... pour voir loin, il faut y regarder de[s] près...

### Cité

Le projet de Céline Roisnard, Julien Delile, Marion Gobin, Marlène Galland, Gaël Agustin et Klervi Lebot propose l'intensification parallèle des fonctions urbaines/résidentielles et naturelles/écologiques du site. Ici, une infrastructure paysagère vient « ensemer » le lieu en s'appuyant sur son caractère d'amphithéâtre naturel et sur le parcellaire maraîcher en lanières typique des coteaux de Seine. Pour assurer la connectivité écologique, elle articule un réseau de « haies épaisses » avec une mosaïque de milieux favorables à la biodiversité (vergers, jachères, bosquets...). Le projet n'est pas pensé comme une opération globale d'aménagement mais comme un positionnement tactique et dynamique d'éléments de programme, combinant fonctions urbaines et supports de biodiversité pour fabriquer des typologies architecturales inédites et diversifiées. Il propose une réelle réflexion sur un « corridor vert habité », avec une trame poreuse sur laquelle se pose une trame bâtie.

Pour le jury, il s'agit d'un des rares projets approchant avec précision le paysage, l'écologie et le traitement de la pollution des sols. Il émet toutefois des doutes sur la réponse urbaine (organisation des lanières et des bâtiments en grandes lignes Nord/Sud, franchissement de la voie ferrée).

Céline ROISNARD, architecte (France), 25 ans  
Julien DELILE, architecte, urbaniste (France), 26 ans  
Marion GOBIN, géographe, urbaniste (France), 24 ans  
Marlène GALLAND, architecte (France), 25 ans  
Gael AUGUSTIN, architecte (France), 26 ans  
Klervi LEBOT, architecte (France), 27 ans  
38, rue de Malpalu - 72000 Le Mans  
Port. : +33 (0)6 83 08 35 66  
E-mail : croisnard@hotmail.com

Le plan | urbanisme | construction | architecture | PUCA depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

Organisé selon quatre grands départements de capitalisation des connaissances : **Sociétés urbaines et habitat** traite des politiques urbaines dans leurs fondements socio-économiques ; **Territoires et aménagement** s'intéresse aux enjeux du développement urbain durable et de la planification ; **Villes et architecture** répond aux enjeux de qualité des réalisations architecturales et urbaines ; **Technologies et construction** couvre les champs de l'innovation dans le domaine du bâtiment ; le PUCA développe une recherche incitative sur le **Futur des villes à l'impératif du développement durable**.

Ce plan 2007-2012 se décline selon huit programmes finalisés dont les objectifs de recherche répondent aux défis urbains de demain. Ces programmes sont accompagnés par des ateliers thématiques de bilan des connaissances et des savoir-faire, ainsi que par des programmes transversaux à l'échelle des territoires et des villes et à l'échelle européenne avec la participation du PUCA à des réseaux européens de recherche.

Le PUCA, par ailleurs, assure le secrétariat permanent du programme de recherche sur l'énergie dans le bâtiment.

## plan urbanisme construction architecture

### ► Le gouvernement des villes et la fabrique du bien commun

Planification sociale de l'urbain et des services publics  
Citoyenneté et décision urbaine  
Intercommunalité et métropolisation  
Normes et fabrique du bien commun

### ► Le renouveau urbain

Rénovation urbaine et mixité sociale  
Renouvellement et recomposition des quartiers  
Créativité et attractivité des villes

### ► L'avenir des périphéries urbaines

Territoires urbains et sûreté  
Architecture de la grande échelle  
Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité  
Systèmes périurbains et coûts d'urbanisation  
Dynamiques et pratiques résidentielles

### ► Comportements résidentiels et défis démographiques

Vieillesse de la population et choix résidentiels  
Habitat et services aux personnes âgées  
Évolutions démographiques et inégalités territoriales

### ► Accès au logement

Trajectoires résidentielles  
Recompositions institutionnelles de l'offre de logement  
Modes et formes de l'hébergement  
Économie foncière et immobilière

### ► L'innovation dans l'architecture et la construction

Logements optimisés : coûts, qualité, fiabilité, délai  
Concept qualité, habitat, énergie  
Observatoire des bâtiments durables  
Logement Design pour tous  
Évaluation énergétique du patrimoine existant (PREBAT)  
Bâtiments démonstrateurs (PREBAT)  
REHA (PREBAT)

### ► Territoires et acteurs économiques

Espaces urbains et dynamiques économiques  
Lieux, flux, réseaux dans la ville des services  
Développement économique local et mondialisation  
Économie de l'aménagement  
Attractivité des territoires

### ► Vers des villes viables et acceptables

Politiques territoriales et développement durable  
Risques technologiques : enjeux économiques et territoriaux  
Villa urbaine durable  
Quartiers durables  
Aménagement et démarches HQE  
Collectivités locales et politiques énergétiques (PREBAT)  
Collectivités locales et défi climatique (PREBAT)

#### PUCA - plan urbanisme construction architecture

Grande Arche de la Défense - Paroi Sud  
92055 La Défense cedex  
tél. 01 40 81 24 72 - fax 01 40 81 63 78  
www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca